



## *Edito*

2016 sera-t-elle l'année de la renaissance du Cher ? L'arrivée d'un nouveau bateau à Montrichard, le projet de plage à Bléré, le Valchantray 2 à Chandon ainsi que l'événement Jour de Cher à l'initiative de la CCBVC avec la participation de nombreuses communes et associations, peut le laisser supposer. Sans oublier bien sûr Cher en Fête et le Pied de Cochon Farci. Les promeneurs que nous rencontrons régulièrement sur les berges sont ravis : « *Nous retrouvons le Cher que nous avons connu* ». Espérons que ceci ne soit que les prémices d'un réveil et que le Cher et sa vallée deviennent une destination touristique de référence. Si nous nous réjouissons de voir toutes ces animations sur et autour du Cher Il est bon de rappeler que sans l'opiniâtreté de bénévoles qui se sont battus pour la réparation des barrages, de tels événements n'auraient certainement pas vu le jour. Nous y mettons toutefois un bémol. Les portes d'écluses résisteront-elles à toutes ces manœuvres ? A notre connaissance pas une n'est en état. Mais soyons optimistes et que *Vive le Cher*.

## *La crue 2016*

Le Cher est une rivière capricieuse depuis quelques années. 2016 sera à noter dans les annales pour cette crue de printemps, même si nous n'avons pas atteint la cote de 1910 (il s'en est fallu de peu). **4m17** le 4 juin à Bléré pour **4m35** le 24 janvier 1910. Rien de comparable au 11 mai 1856 **5m68** ainsi qu'au 2 juin 1856 **6m02** (150 ans pratiquement jour pour jour).



*Maison éclusière Bléré*



*Pont de Bléré*



*Vues générales du Cher*



*Véretz 1910*



## *Si l'espoir fait vivre*

### *Si l'espoir fait vivre, le rêve est la nourriture de l'esprit*

Je rêve de revoir les centaines de touristes qui envahissaient Bléré et ses hôtels dans les années 50 (il ne reste qu'un hôtel à Bléré), je rêve de voir un bateau restaurant (50 passagers), un bateau promenade (100 personnes). Départ de Tours avec visite de Véretz, de Bléré: le moulin des Aigremonts, pourquoi pas le déjeuner. La suite avec visite de Chenonceau, le soir à Montrichard, visite, diner, nuitées ou terminus. Départ vers Saint Aignan visite des habitations troglodytes et caves de Bourré etc...Le même périple peut se faire de Saint Aignan vers Tours. Le Cher à Vélo n'est plus un rêve, BRAVO! C'est l'ensemble des activités qui redonneront à notre vallée l'attrait touristique qu'elle avait et qu'elle mérite.

Les associations souffrent, les initiatives privées ont du mal: bateaux patrimoine, bateaux restaurant et promenade à Chisseaux et Montrichard ; aviron, canoë, plongée, nage avec ou sans palmes les terrains de camping, les pêcheurs, les agriculteurs, les viticulteurs, le petit commerce, les professionnels de la location. Personne n'y trouve son compte, pour toutes ces activités il faut de l'eau dans la rivière du début du mois de mai à fin octobre, voire toute l'année comme cela était il y a quelques décennies. Aucun investissement ne se fera autour du Cher pour une saison de 2 mois et demi. Sous l'impulsion des Amis du Cher Canalisé, les barrages ont été remis en état, restent les portes d'écluses. Dans le Loir et Cher, 3 écluses ne demandent qu'à fonctionner. La remise en état pour un fonctionnement soit automatique soit manuel serait d'un coût raisonnable. En Indre et Loire les portes en bois en fin de parcours pourraient être remplacées par des portes métalliques identiques à celles du 41 sur 3 années. Le Cher est en mesure d'accueillir des bateaux électriques, car en effet, du temps de sa splendeur le Syndicat a installé des pontons avec prises de courant qui permettraient la recharge des batteries.

En attendant je vais continuer mon rêve mais le temps presse et je me fais vieux.

*Paul Dagueneil* membre des Amis du Cher Canalisé

## *Les limites du bénévolat*

Pendant que les bénévoles poursuivaient leurs efforts afin de réparer les très médiatiques barrages, d'autres très discrets œuvraient en silence avec l'accord du Syndicat sur les automates des portes d'écluses du 41.

Les travaux furent longs et difficiles sous un soleil de plomb. Le manque de données et schémas les amena à faire des relevés de câblages et d'implantations. Puis vint le tour du diagnostic et de la remise en état. Grâce à leur persévérance Bourré est de nouveau fonctionnel, une partie de Montrichard a pu être réparé. Pour le reste des rapports indiquant les travaux nécessaires ont été établis et transmis au Syndicat.

Malheureusement ces courriers sont à ce jour lettre morte. Nous savons que nous ne sommes pas les gestionnaires du Cher et que son entretien répond à certaines priorités. Toutefois l'implication de nos membres si minime soit-elle, mérite considération.

*Joël Paressant*



## *Décroissance de la ressource piscicole en Loire*

Dans la NR du 26 décembre 2015, le Président de la Fédération de pêche d'Indre et Loire reprochait aux pêcheurs professionnels des prélèvements mettant en péril la faune piscicole. Dans l'article, des chiffres indiquaient la baisse des prises des professionnels sur la Loire moyenne dans la période 2008-2013. A en juger par ces chiffres, la baisse s'apparentait à un véritable effondrement pour les cinq espèces de poissons répertoriées (4 migratrices et une sédentaire) : en moyenne, les prises de 2013 s'avéraient 6 fois inférieures à celles de 2008 ! Deux espèces disparaissaient même totalement de la Loire en 2013 : les anguilles d'avalaison et les lamproies qui cumulaient en 2008 une prise égale à 2180 kg.

Que le dernier grand fleuve sauvage d'Europe voie ses poissons disparaître ne peut pas laisser indifférent. L'origine d'un problème d'une telle ampleur est toujours multifactorielle mais les scientifiques savent bien qu'il existe un facteur déterminant responsable en grande partie du problème. En réalité, les pêcheurs professionnels et amateurs ne sont pas responsables de la raréfaction de la ressource piscicole. Au contraire, ils en sont les victimes. C'est la pollution chimique de l'eau par les pesticides qui constitue le facteur dominant de l'effondrement de la ressource piscicole en Loire moyenne qui n'est entravée d'aucun obstacle transversal s'opposant à la remontée des migrateurs. Les pesticides épandus dans les cultures par ruissellement des eaux de pluie contaminent les cours d'eau. Et beaucoup de ces produits sont des perturbateurs endocriniens, tant pour l'espèce humaine que pour les poissons.

Les espèces sédentaires au contact permanent des éléments toxiques en suspension dans l'eau, étant handicapées par leur système de reproduction et leur système immunitaire de plus en plus défaillants, sont condamnées à disparaître. Toutefois, des déséquilibres entre les espèces peuvent apparaître durant quelques années et fausser l'analyse. Ainsi, des espèces peuvent présenter une plus grande résistance à la toxicité de l'eau que d'autres espèces, prolongeant ainsi leur survie. Pour une toxicité donnée, la durée de vie d'une espèce dépend de son poids. Des très gros poissons, comme les carpes ou les silures, auront nécessairement une durée de vie supérieure. Les silures, grands prédateurs naturels, pourront aussi accélérer la disparition d'autres espèces.

Qu'advient-il alors des espèces migratrices ? Leur long parcours à effectuer en milieu chimiquement pollué et nécessaire pour gagner leur lieu de reproduction est de nature à handicaper leur propre système de reproduction. Mais une autre hypothèse, plus probable, consiste à penser que certaines espèces migratrices désertent un cours d'eau chimiquement pollué par instinct de survie. L'exemple de la Loire tendrait à prouver cette hypothèse sachant que dans la période considérée l'année 2013 a été une année record d'épandage de pesticides sur le territoire national.

Ainsi pour résumer, les pesticides portent atteinte à la reproduction des espèces sédentaires et font désertier, par instinct de survie, les espèces migratrices. C'est un camouflet retentissant pour la loi française sur l'eau et les milieux aquatiques basée sur la continuité écologique des cours d'eau (arasement ou aménagement des obstacles) censée améliorer la qualité de l'eau et accroître la richesse de la ressource halieutique par la libre circulation des espèces et des sédiments. La nature sait lancer ses propres alertes de détresse. Sachons prendre les mesures appropriées à l'encontre de la pollution chimique, surtout quand l'alerte vient du dernier grand fleuve sauvage d'Europe.

*Jean-Pierre Pestie,  
Association pour la Défense et le Développement Touristique  
de la Vallée du Cher et des Territoires Limitrophes*

## *Jour de Cher*

Quelques préparatifs sont en cours pour notre présence sur les bords de Cher à Bléré et Nitray avec le Valchantray et la Lyre instrumentale d'Athée sur Cher.





## CHER en FÊTE 2016



# CHER en FÊTE & PIED DE COCHON FARCI



Ecluse de **CHISSEAUX 37**

**Vendredi 26 août super loto avec de nombreux lots à partir de 20h00**

**Samedi 27 Août 15h**

Débat sur l'avenir touristique du Cher  
navigable de Tours à St Aignan  
*Expo Jean Claude PAVY*  
*Athée Z'Images*

**19h- Repas champêtre**

**23h Fontaines illuminées**

**22h30 Grand bal animé par**

**BETTY & JEAN PIERRE**

**Dimanche 28 août**

**9h30 - 18h Expo voitures anciennes**  
**Rando pédestre – Cheval - Poney**

**Retour en Bateau**

**10h - 18h : Marché des**  
**Arts et du Terroir**

**Animation sur l'eau - Expo**  
**Maquettes - Croisières**

**Buvette -Restauration sur place**

## Cotisations

**Pour les adhérents n'ayant pas assisté à notre assemblée générale, je rappelle les conditions d'adhésion, car nous avons toujours besoin de votre soutien pour la sauvegarde du Cher Canalisé et de ses infrastructures.**

Montant de la cotisation annuelle du 1 janvier au 31 décembre 2016

(Collectivités, particuliers) : membre actif 16 € – Carte couple 20 €

Association extérieure à la vallée du Cher 20€

**Mode de règlement** :-Par chèque à l'ordre de L.A.C.C. À faire parvenir à :

**Mr Jean-Paul Serrault**

**34 Rue du pont -37150 BLERE**

Pour les collectivités locales : par mandat administratif au compte CREDIT AGRICOLE –  
Agence de Bléré- Banque 19406 – Guichet 37003 – Compte 82719969001 - Clé RIB 63